

Nous nous demandions depuis un moment s'il y avait encore une **gestion des carrières des journalistes à Radio France**. L'actualité de ces derniers mois nous prouve que non.

La direction a choisi de recruter des CDD sur des postes sur lesquels des CDI expérimentés postulaient. De privilégier des **candidatures externes**, lorsque des titulaires éprouvés ou des CDD très anciens qui ont joué le jeu du planning et de la polyvalence postulaient. Ce n'est pas la première fois que ça arrive, mais la répétition, la somme, interroge. D'autant que certains recrutements ont un caractère vexatoire pour les titulaires en question.

Qu'il s'agisse d'une **volonté de la direction ou simplement d'un laisser-aller de la DRH**, le problème est le même. Aujourd'hui à Radio France on entend trop souvent les journalistes dire que pour obtenir un poste, une mutation, simplement de l'attention, il faut devenir un cas social. Nous avons le regret

de dire aujourd'hui que c'est absolument vrai !

Savez-vous comment Europe ou RTL recrutent ? Ils appellent les journalistes de Radio

carrières mais c'est comme ça que Radio France pratique. La Maison vous remet en quelque sorte à zéro, à égalité avec le candidat qu'elle voit pour la première fois. **Votre expérience et votre talent ne l'intéressent pas.**

Les seuls aujourd'hui qui trouvent grâce aux yeux de la DRH sont ceux qui s'imaginent un avenir de cadres. Vous savez maintenant ce qui vous reste à faire : mentez ! On en est là aujourd'hui.

Regardez la situation de nos rédactions. Des journalistes à qui on dit qu'ils n'ont plus le « truc » en présentation et à qui on n'a jamais proposé la moindre « mise à jour » depuis le début de leur carrière. Des journalistes sans travail, **humiliés** parce qu'on refuse tous leurs projets. Des journalistes qui dépérissent dans une Locale sans arriver à muter, jusqu'à se faire larguer par leur compagne(gnon) qui n'en peut plus de ne pas

être rejoint(e). Des journalistes à qui la DRH ne propose, au contraire, qu'une **mutation collective** ou une **sanction disciplinaire**, quand la rédaction n'en peut plus de travailler avec un chef incompétent.

### Compétences et expérience

A tous ceux-là nous disons que nous en avons plus que marre nous aussi de ces **injustices**, de cet **amateurisme**, de ce **gâchis**. Nous voulons qu'on reconnaisse nos compétences. Qu'on respecte notre expérience. Qu'on suive avec sérieux et attention nos carrières.

La DRH aurait grand tort de ne pas prendre au sérieux cette simple revendication : celle de lui voir enfin faire son travail.



## Edito

France et leur disent «J'entends ton travail depuis longtemps, tu es excellent. Viens donc travailler avec nous».

Savez-vous comment Radio France embauche ? **Peu lui chaut que vous soyez un super reporter ou un excellent présentateur.** Il faut que vous réussissiez l'entretien qui est le vrai sésame du poste («ça compte au moins pour 50%» dit Guy Durieux). C'est ridicule et irrespectueux de nos

Redéploiements : êtes vous prêts à réagir ?

L'actu, rédac par rédac.

16 pages pour tout savoir

Multimédia, la condition des 70 postes

Pressions de rentrée : ce qui va coïncider.

facebook, si bêtement...

Open Space : Comment Jean-Luc peut corriger les erreurs de Jean-Marie et de Jean-Paul ?

Astreintes téléphoniques : ce qui va changer en €

Interactivité le casting des auditeurs.

Précaires humiliés : et après ?

La fin des paritaires : arbitraire et injustice

# Inter en redéploiements

En quelques semaines le service reportages de France Inter a fait un **bond en arrière** dans le temps de plusieurs années.

Perdu le 8ème poste grâce auquel les IG assurent le 15/24, les week-ends, les départs à l'étranger et les « Interception ».

Parti, car il fallait bien boucher les trous que la DRH creuse dans l'effectif de France Inter, et parce que **Matthieu Aron a décidé de se «servir»** dans l'effectif des IG.

Le 7ème poste est sur le départ,

direction « renfort au service politique ».

## Retours déplorables

Pour permettre au service de tourner : une mobilité et un CDD (mais uniquement jusqu'en février) à partager avec la présentation, donc au mieux à mi-temps. Car **des jokers, il n'en reste plus ou presque**. Et comme il n'y a pas non plus de budget CDD (France Inter a un budget deux fois plus petit que celui d'Info), on reprend aux IG de

la main gauche, les remplaçants donnés de la main droite. Tout en leur demandant, d'ailleurs, de faire, eux aussi, des remplacements à la présentation. Les intentions de l'encadrement sont probablement à chercher dans les propos de la nouvelle chef de service. A ses « troupes », réunies il y a quelques jours, elle a asséné : « Il y a **beaucoup de retours déplorables sur le service**. Au sein de la rédaction, certains pensent que vous ne travaillez pas assez » !!!

# Inter à manches courtes

La 1ère année ça s'appelait « Reporter » et ça durait 5 minutes, lancement **compris. Cinq minutes de son, le plus souvent du reportage**.

La 2ème année, le produit radiophonique dont les directeurs ont toujours dit combien c'est important que ça existe, perd 30" et change de nom pour « Zoom de la rédaction ».

La 3ème année le nom reste, mais la durée évolue encore. Des 5 mi-

minutes du début on est passé à 4 minutes lancement compris et « teaser » (nouveau de cette année) inclus. 4 minutes ou moins. Car dès qu'il y a plus de pub, on prie le journaliste de raccourcir, encore.

## Peau de chagrin

4 minutes pour une enquête qui a parfois demandé plusieurs jours, ou tout simplement pour une illustration sonore et

concrète d'un sujet concernant, c'est sans doute le minimum...

Domage quand on sait que c'est le **seul élément « terrain » du 7-9**, le reste étant du journalisme de studio, chroniques et... encore chroniques.

Dans cette tranche du 7h-7h30, certes serrée, pourquoi le reportage doit-il en pâtir ?

Une tranche où le journal de 7 heures est lui aussi victime : passé de 14 minutes à 13 cette année,

la pub trop souvent s'invite et fait encore tomber à 12'30 parfois même 12 minutes ce journal qui se réduit comme peau de chagrin. Encore dommage car ça signifie un ou deux éléments en moins, là encore bien souvent ce sont **les reportages qui passent à la trappe**. Monsieur Pub s'invitera-t-il comme chez nos confrères du privé en plein milieu du journal... Franchement, certains matins, on n'en est pas loin.

# Inter à mini-multi-média

Le nouveau site de France Inter est en ligne depuis début juillet. Nouveau site et nouvelle organisation. Stéphan Allègre, le responsable de **franceinter.com**, est parti pour **Télérama** juste avant le démarrage du nouveau site. Un départ dû autant à une proposition intéressante qu'à la **défiante montrée par Philippe Val**, qui a décidé de le remplacer par Stéphane Capron. Le responsable de l'info de France Bleu aura mis trois mois pour passer de la Maison de la Radio à Mangin, en ratant au passage le démarrage du site et le début de la nouvelle grille. Un choix étonnant revendiqué par

Anne Bruy qui a obtenu de la direction qu'on privilégie ses mobilités plutôt que le démarrage d'un site, ce qui montre bien l'intérêt que Radio France porte au multi-média.

Autre nouvel arrivant : Philippe Bardonnaud, ex-secrétaire général de France Inter, devenu **rédacteur en chef des deux journalistes** qui composent franceinter.fr.

Au total, le site d'inter ce sont donc 2 chefs, 2 webmaîtres, 1 assistant et 2 journalistes. Une composition qui ressemble bien à l'esprit de la chaîne : toujours au moins 30% de chefs...

On parle maintenant d'une forma-

tion des journalistes de la rédaction à l'alimentation du nouveau site. Peut-être avant de penser les former, faudrait-il leur expliquer le projet –si d'aventure il y en a un-. Leur dire également ce qu'on attend d'eux, **comment faire du multimédia en plus de la radio**, non pas à emplois constants mais à emplois en diminution (autre spécialité de la chaîne), et comment on imagine rémunérer ce travail supplémentaire.

Amenez d'abord les bœufs, il sera toujours temps ensuite de repeindre la charrue.

# Femme, cadre. Cherchez l'erreur...

C'était évidemment «femme» qui était le mot en trop. Du moins pour Radio France. Notre radiuseuse entreprise se fait régulièrement tacler par de méchantes féministes, qui ne comprennent pas pourquoi il n'y a pas au moins quelques femmes directrices sur 43 possibilités dans le réseau Bleu. A toutes ces questions, Jean-Luc Hees a répondu par **la nomination d'une jeune femme**, à la direction de France Bleu Picardie. Inexpérimentée, diront certains, donc choisie uniquement pour son sexe. C'est possible, mais la direction n'avait aucune autre possibilité après avoir mis en place l'efficace **«machine à tuer les vocations»**.

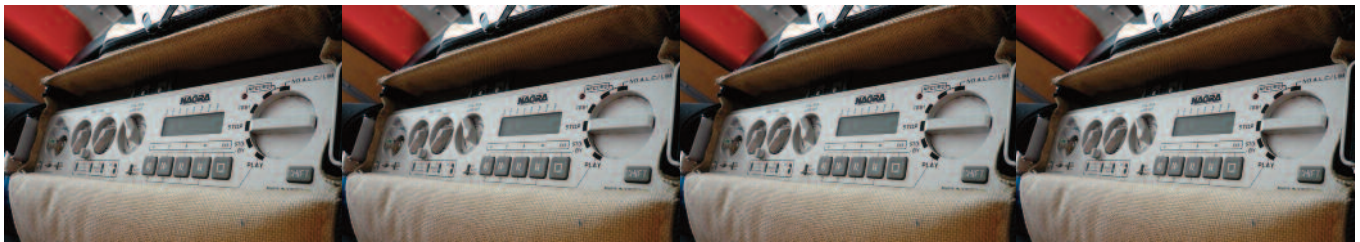
## Rappel du fonctionnement de la «machine à tuer les vocations»

D'abord on invente la **mutation obligatoire pour les cadres de France Bleu** (à Paris on fait toute sa car-

rière dans la même ville, c'est dingue !). Ensuite, et alors que la crise s'installe, on s'étonne du peu de vocations, surtout chez les femmes. Encore plus si elles sont en couple et que bizarrement leur compagnon refuse de perdre son emploi pour les beaux yeux de Bleu. Enfin, on met des **bâtons dans les roues des mères de famille/cadres** qui songeraient à un 80% en cas de nouvelle naissance. Et on les prévient que si elles quittent leur casquette de rédacteur en chef elles seront à nouveau mutées.

Voilà, la machine a bien fait son travail. Le réseau est quasi délivré. Mais on nous dit que des vellétés se manifestent encore quelque part en France. Vite, un nouvel accessoire pour la «machine». Cette fois ce sera **le CDD recruté sur un poste d'adjoint**. Là on est certain que la journaliste CDI qui avait postulé ne recommencera pas de sitôt. Et d'ailleurs, ça donnera une bonne leçon à ses camarades filles, et garçons aussi.

Car une bonne petite humiliation, ça n'a pas de sexe.



## Adjoint chef-oui-chef-chef

C'est quoi un adjoint en Locale ? D'abord ce n'est pas un « rédacteur en chef adjoint » comme en nationale. C'est un AR, un « adjoint de rédaction » appelé à assurer la suppléance du rédacteur en chef. Point. Pour cette charge de remplacement, les adjoints de rédaction touchent une prime de 130 € brut.

D'ailleurs les situations sont très diverses sur le terrain : **adjoints associés** aux décisions dans certaines locales, mais absolument pas dans d'autres. Certains assumant des **tâches spécifiques**, mais pas d'autres.

A l'usage, certaines directions locales ont pensé que finalement ce ne serait pas plus mal de **convaincre l'adjoint qu'il fait partie des cadres**. Ça ne lui donne pas un euro ou une promo de plus. Ça vise juste à tenter de l'opposer aux autres journalistes.

### D'accord pour muter ?

Différents membres de la DRH nous expliquaient il y a quelques jours, que tel candidat à un poste d'adjoint ne semblait pas vouloir assez se mettre du côté de la direction.

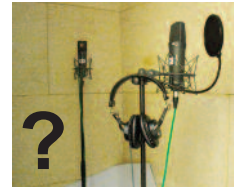
On a entendu également que tel

autre candidat ne voulait pas poursuivre vers une carrière de cadre et donc qu'il ne pouvait pas devenir adjoint. Car Radio France souhaite maintenant principalement confier les postes d'adjoints à des journalistes voulant devenir red chef et évidemment d'accord pour muter...

« Si on te choisit pour ce poste de cadre, faudra que tu abandonnes ta casquette syndicale, hein... » ça aussi ça s'entend en région. Ça s'appelle au minimum une **«pression intolérable»**. La DRH doit condamner ces débordements et rapidement annoncer son projet pour les adjoints, s'il y a un changement du projet.

# Astreintes téléphoniques

## 45 euros la nuit ?



La pratique que les rédactions appellent pudiquement « alerte », est un abus en usage dans cette maison depuis longtemps. Ça consiste à ne pas rémunérer le temps pendant lequel un journaliste est tenu d'être disponible, pour répondre à un appel téléphonique de sa radio, pour aller faire un reportage, un papier, présenter un journal, et ceci aussi bien la nuit que le week-end. **Cette disponibilité se paye, le code du travail appelle ça une « astreinte ».**

Les astreintes devraient être négociées au cours du dernier trimestre 2011. C'est ce qui avait été convenu lors de la négociation de la Convention collective. Car en 2009, la direction avait ouvert le sujet et vite refermé la boîte de pandore, après avoir constaté que les PTA, qu'elle voulait en fait tou-

cher, étaient opposés au principe. Mais qu'il y avait en revanche beaucoup de journalistes concernés, qui tous travaillaient gracieusement jusque là... Après deux réunions, la **DRH avait donc « oublié » de reconvoquer les syndicats.**

### Rémunération et simple justice

Aujourd'hui, le sujet est à nouveau sur la table, mais tout n'est pas aussi simple.

Il y a d'abord la question du niveau de rémunération. **A France 2 l'astreinte est payée 25 € en région et 45 € à Paris** (ce sera harmonisé au cours de la négociation convention). C'est pour le Snj une somme en dessous de laquelle nous n'imaginons pas descendre.

Il faut aussi définir ce qu'est l'astreinte. La nuit c'est évident. Mais considérons-nous que la période du week-end l'est aussi ?

Alors il faut d'abord résoudre un problème de simple justice.

En région, et à Paris, dans les services reportage, les journalistes travaillent le week-end en alternance. C'est considéré comme un temps de travail normal, précédé de jours de congé hebdo ou suivi de récup la semaine suivante. Dans les « services » des rédactions nationales, par contre, le week-end est considéré comme une « alerte », récupéré pour partie ou en totalité.

**Si l'astreinte devait être étendue au week-end, il ne saurait évidemment y avoir deux catégories de journalistes.**

### L'astreinte, d'un point de vue légal

Le code du travail (article L212-4 bis) définit l'astreinte comme **"une période pendant laquelle le salarié, sans être à la disposition permanente et immédiate de l'employeur, a l'obligation de demeurer à son domicile ou à proximité afin d'être en mesure d'intervenir pour effectuer un travail au service de l'entreprise"**. Durant cette période le salarié peut vaquer à ses obligations personnelles, mais doit **rester disponible pour intervenir** en cas de besoin.

La période d'astreinte n'est **pas assimilée à du temps de travail effectif**. En conséquence la période non travaillée entre dans le cadre des temps de repos quotidien et hebdomadaire. Si une intervention a lieu pendant la période d'astreinte, on récupère temps pour temps.

### «Rapports» sur les journalistes : vous bougez ? Vous êtes notés !

On connaît l'amour de Radio France pour les rapports. **Les CDD sont jugés par écrit à chacun de leurs contrats.** On découvre maintenant que les mobilités des CDI donnent lieu également à un rapport.

Vous vouliez partir pour vous affûter dans un domaine particulier ou simplement pour vous aérer ou vous faire plaisir ? Reconsidérez cette envie de mobilité si vous comptez postuler ailleurs, car toute défaillance dans un lieu que vous ne connaissiez pas, toute imperfection -après tout vous partiez pour vous améliorer-, sera retenue contre vous.

**Ca donne moins envie de faire de la mobilité ?** Oui. Mais ça se saurait si la DRH de Radio France faisait de la RH.

# Redéploiement et multimédia

## Quand le direction nous cache son projet

Un nouveau directeur a été nommé, Joël Ronez. **Une stratégie** –on l’espère- enfin établie. Elle devait être annoncée lors du CCE des 27 et 28 septembre.

Mais voilà, la direction a voulu jouer aux plus fin. Aucun document n’a été fourni aux élus pour qu’ils se préparent, sur les deux sujets que tout le

monde attendait avec impatience, voire angoisse : **redéploiements** (point renommé pudiquement évolution des effectifs) et **Organisation du Multimédia**.

### Feu à la maison ?

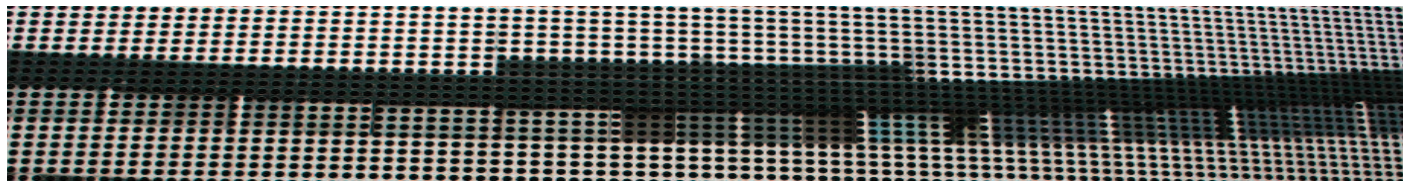
Pire, la direction a reconnu avoir toute la documentation nécessaire,

mais ne pas vouloir la donner avant le CCE, ni immédiatement après (?!?) car elle nécessiterait des explications pour être comprise des élus...

Résultat, tout le monde est reparti chez lui avec ses questions et ses inquiétudes, **dans l’attente du CCE extraordinaire, cette fois-ci consacré au seul sujet du COM**

(la bannière sous laquelle Radio France avait rangé ces deux points + la politique générale des programmes de France Bleu). Ce CCE devrait être organisé sous quinzaine.

**La direction osera-t-elle à nouveau « tenter un coup » sur deux sujets qui pourraient mettre le feu à la Maison ?**



# 70 postes de journalistes

On a failli savoir à quelle sauce Radio France voulait nous manger... Et puis non, c’est encore reporté. **Le multimédia c’est le défi le plus important pour la Maison** depuis très longtemps, mais la direction l’a-t-elle vraiment réalisé ?

Nous sommes pris entre deux feux et deux exigences divergentes : faire au moins aussi bien que la concurrence en matière de multimédia –malgré notre **gigantesque retard-** et **maintenir l’intégralité de notre offre radio**, ce qui est bien le moins quand on s’appelle RADIO France.

Le tout sans rallonger encore les

journées sans fin des journalistes. Il n’y a pas mille solutions, nous le savons tous. Seule la direction tergiverse ou comme Claude Bruillot tente encore de parler de « rationalisation ».

### Couper internet ?

Depuis plusieurs années nous **annonçons l’impérieuse nécessité d’au moins 70 postes pour les rédactions**. Patrice Papet nous avait même trouvés « **en dessous des besoins réels** ».

A quelques jours du CCE extraordinaire sur le multimédia et le redéploiement nous tenons à

affirmer avec force notre position.

**Pour le SNJ, le multimédia ne se fera pas sans postes supplémentaires dans les rédactions.**

Faute de quoi nous déconseillerons aux journalistes de se lancer dans cette tâche supplémentaire qui ne fait pas partie de notre contrat de travail. **Au besoin, nous arrêterons de céder nos droits d’auteur à Radio France pour couper les sites internet.**

Nous sommes déterminés. Espérons que Radio France le soit autant que nous pour réussir enfin le multimédia.

# sinon rien

# Temps de parole une obsession comptable

Jadis le CSA avait pour mission de **protéger les rédactions, en maintenant le pouvoir politique à distance**. Depuis qu'il ne nomme plus les PDG de l'audiovisuel il s'est retourné contre les journalistes. Sa principale occupation paraît se réduire à un **comptage obsessionnel des temps de parole, qui confine à l'absurde**, et bloque l'expression des représentants élus plus qu'elle ne l'équilibre.

Le CSA a décrété que toute parole venue de la droite avantageait la droite, et devait être compensée par des paroles de gauche, et que toute parole venue de la gauche avantageait la gauche, et devait être équilibrée par une parole de droite. L'enfer, comme chacun le sait, est pavé de bonnes intentions.

Les socialistes font-ils la une en se déchirant à Reims ? La couverture de l'événement est naturellement accablante pour leur parti, mais elle déséquilibre les temps de parole à gauche, et il faut rééquilibrer à droite...

Les Verts organisent-ils leurs primaires ? Catastrophe, les rédactions parlent trop des Verts... Nous ne sommes pas là pour couvrir l'événement mais pour faire du 50/50.

La droite populaire et les centristes de l'UMP s'écharpent-ils sous l'œil ravi des socialistes ? Problème majeur. Il faut équilibrer à gauche.

Dominique de Villepin karchérise-t-il son bien aimé Président. C'est du temps de parole à droite.

**Si les temps de parole s'exerçaient dans le domaine de l'énergie, il aurait fallu parler des éoliennes au moment de Fukushima.**

En revanche, un syndicaliste de gauche n'est pas décompté, pas plus qu'une patronne du Medef tressant des couronnes de laurier au gouvernement.

## Politique du chiffre

Et puis il y a les aberrations. Pour les législatives, les sénatoriales, les régionales, il faut à la fois équilibrer nationalement, et équilibrer localement, ce qui garantit **des migraines mais pas la démocratie**. Au bout du compte, les journalistes en sont réduits à écrire des papiers, plutôt que de faire entendre la représentation nationale. Les papiers ne sont pas décomptés, quelque soit leur contenu.

Le SNJ est attaché au **pluralisme et à l'équilibre**, il le réclame et le défend, mais il dénonce une obsession comptable, une politique du chiffre qui tourne au supplice de la goutte d'eau.

**Nous comptons -ou plutôt nous décomptons - sur nos chefs suprêmes pour l'expliquer au Président du CSA.** Nos PDG peuvent d'ailleurs le faire avec l'esprit tranquille : ils ne dépendent plus de lui.

## Vous écoutez une chaîne qui n'existe pas

En fait, c'est plus valorisant d'être le directeur de **France Inter** que le PDG de Radio France. Car qui connaît Radio France ? **Pour les auditeurs, Radio France n'existe pas**, ils connaissent ce qu'ils écoutent : **France Culture, Le Mouv', ou France Info**. C'est tellement vrai que dans plusieurs papiers Jean-Luc Hees a été rebaptisé « **PDG de France Inter** », et ce n'est pas seulement dû à son « attachement » à cette chaîne.

Jean-Paul Cluzel avait souffert du même mal et s'était lui aussi demandé pourquoi « **Radio France** » ça ne parle pas aux gens, contrairement à **France Télévisions**. Quelques études plus tard, il avait abandonné tout projet de créer une **nouvelle « marque »** qui risquerait de cannibaliser les autres, pour un bénéfice espéré minime, car, connaître ce qu'est Radio France, ne donne pas un auditeur en plus aux chaînes.

Choix inverse de Jean-Luc Hees qui dès son arrivée a commencé les émissions communes –qui a oublié Berlinet depuis continue de « demander » aux chaînes de **faire régulièrement toutes la même chose**, même si maintenant la date et l'angle sont au choix des chaînes.

Depuis la rentrée, le PDG a mis en place **une émission politique animée par les seuls journalistes de Radio France** et commune à toutes les chaînes (bien que Bleu et Info ne la diffusent pas), perdant au passage partenaires presse et diffusion télévisée.

Jean-Luc Hees a également lancé sa campagne de pub, celle qui dit que Radio France existe. « **Vous écoutez Radio France** » est déclinée en affichage et spots télé. On peut suggérer au PDG de titrer la prochaine campagne « et le PDG de Radio France c'est moi » !

## France Info : renouvellement et continuité

La rédaction fait sa rentrée après un **vaste jeu de chaises musicales**. Grégory Philipps, parti à Jérusalem, Matthieu Aron vers de nouvelles responsabilités à **France Inter**, Marc Fauvelle débauché par **i-Télé**, Christian Bex jeune retraité : ces départs ont engendré un remaniement à l'antenne et dans les services concernés. La bonne nouvelle, c'est que **la station ne perd pas de poste dans la bataille**. Les rédactions du réseau France Bleu ou de France Inter n'ont pas forcément cette chance.

Le cas de la radio « tout-info » est symbolique : si le travail entamé il y a quelques années se traduit aujourd'hui par des **audiences en hausse**, c'est aussi parce que les effectifs s'adaptent (plus ou moins) à une charge de travail grandissante. A quand la même stratégie sur les autres chaînes du groupe ?

## La grille numérique : combien coûte le serpent de mer ?

On avait cru un moment que le projet aboutirait. Certains y croient encore. Mais aujourd'hui, la **grille du futur**, qui doit (promis, juré !) faciliter le travail des présentateurs, accélérer la transmission de l'info, ce **merveilleux outil** n'est toujours qu'une vague idée. Les salariés de France Info ont pourtant reçu une formation l'an dernier sur une version expérimentale de ladite grille numérique. Depuis, rien. Silence radio. Où en est-on ? D'où vient le retard ? Du donneur d'ordres, Radio France ? Ou du sous-traitant ? **Et combien d'argent public est déjà parti en fumée ?**

## Internet, réseaux sociaux : nouveaux enjeux.

L'audience à huis clos de DSK à New York a engendré une réflexion sur l'utilisation des réseaux sociaux. **Twitter a permis de relayer l'information en temps réel à l'antenne**, grâce aux gazouillis de nos envoyés spéciaux. Tweeter pendant un reportage : oui, si ce n'est pas au détriment du son ou du direct. Et sur la base du volontariat. Quant aux comptes **Facebook ou Twitter de France Info**, ils ne peuvent (ne doivent) plus se résumer à une reprise automatique des premières lignes d'un article du site internet. Si France Info veut prendre le train du 2.0, il semble urgent de nommer un community manager, capable de gérer les publications de la rédaction sur les réseaux sociaux, et d'en assurer le contenu éditorial.

## Des fuites à Info

Les journalistes de France Info doivent-ils réclamer une formation « plomberie » avant d'aller à l'antenne? Depuis quelques mois, des **fuites récurrentes du système de climatisation** font pleuvoir dans le studio. Sans compter les fenêtres qui ne ferment plus, les ordinateurs régulièrement en panne. Présenter un journal sans l'AFP, dans le froid ou sous les gouttes : conditions de travail indignes d'une radio publique... Sans parler de **la tête des invités lorsqu'ils découvrent une bassine** sur le siège à côté du leur. Vivement le déménagement! A moins que la direction et le service maintenance ne se réveillent avant.

## Gestation heureuse ?

Le site internet de France Info fait sa mue : **franceinfo.fr** est annoncé pour le 1er novembre. Généralement pour avoir la bonne date, on prend l'officielle et on ajoute au moins six mois. Va-t-on avoir une **heureuse surprise** cette fois ?

## Maison ronde : on déménage

Vous l'avez sans doute lu dans le Texto et dans le supplément du magazine maison. Dans quelques jours la Maison de la Radio va voir les **premiers déménagements vers la petite couronne, la tour et la radiale**. Enfin quand la commission de sécurité repoussée plusieurs fois aura réussi à passer et à donner son aval. Provisoires ou définitifs, ces mouvements vont avoir des conséquences considérables sur nos futures conditions de travail. Premier constat lors des premières visites de chantier : les locaux ont perdu leur âme. Ils ressemblent plus à des open-space de boîte de pub ou de plate-forme de « phoning » qu'à une entreprise de radio et de service public : blancs, froids, gigantesques, sans intimité. L'ambiance est tout sauf chaleureuse.

Force est de constater que les grands progrès de confort promis lors du lancement des travaux sont loin d'être réalisés. Pire, certains choix semblent avoir été faits en dépit du bon sens, et avec la **seule exigence de la maîtrise des coûts**. Les réductions de budget se retrouvent jusque dans les toilettes : portes en plastiques très fines, intimité oubliée, lavabo riquiqui pour inonder à coup sûr les sanitaires. Dans les bureaux, **attention aux yeux...** Au sens propre, car vous risquez d'avoir très mal à la tête si vous regardez par la fenêtre. Des **verres « sérigraphiés »** avec des petits points noirs ont été posés, perturbant la vision au dehors. Dès le début de l'année, les élus du CHSCT ont mis en garde la direction sur un certain nombre de questions et notamment sur les perturbations occasionnées par ces vitres. ([Cliquer ici pour voir les photos de ces nouveaux locaux](#))

Les futurs occupants de la tour, de la radiale et de la petite couronne, peuvent visiter ces locaux sur demande de leur direction. N'hésitez pas à le faire pour vous « familiariser » ou plutôt pour vous adapter à ce nouvel environnement de travail.

Si vous êtes concerné par les déménagements et que vous rencontrez des soucis, signalez-le aux élus du CHSCT à l'adresse : **chsct@radiofrance.com**

## Le mouv' nouvelles ambitions ?

Lorsque tout le monde vous dit du bien d'un directeur, on se pose la question du syndrome de Stockholm... C'est peut-être parce qu'à son âge (70 ans en mai prochain) un homme avec sa carrière ne se lance pas dans une nouvelle aventure sans en avoir vraiment, mais alors vraiment envie.

**Patrice Blanc-Francard** tient un discours clair et sans coups de menton. Oui, il a réussi à obtenir une **augmentation du budget de 30%** dit-il, mais il partait de loin. Oui, il a beaucoup d'ambitions pour cette chaîne mais elles restent réalistes. Il revendique une **grille construite en collaboration avec la rédaction** et les programmes qui ne bouleverse pas fondamentalement ce qui avait été mis en place avant lui sauf, évidemment, la matinale (enfin !). Un directeur des programmes a été nommé, Eric Tracol, qui était déjà responsable de la programmation musicale.

Manquent toujours à l'appel une campagne publicitaire qui présente enfin le nouveau Mouv' aux auditeurs potentiels (pas les biches, non pas les biches !) et un site. Patrice Blanc-Francard a l'air d'en savoir bien plus qu'il n'en dit sur le sujet. Il est vrai que **le directeur du Mouv' a l'oreille du PDG** qui l'a nommé.

Sans publicité ou site dignes de ce nom, inutile d'imaginer que cette station puisse prouver que les choix de Jean-Luc Hees en matière de positionnement ou de Patrice Blanc-Francard sont bons.

En n'oubliant pas qu'à **chaque sondage, ce sont les équipes qui se posent le plus de questions sur leur avenir.**

## Culture et Musique

### paroles, paroles, paroles...

Il y a pire que le manque de moyens ou d'ambition chez une direction. Il y a **les promesses non-tenues.**

Fin juin, les assistants d'édition et les journalistes de France Culture / France Musique partaient en vacances à peu près confiants :

- La mise à disposition d'une assistante pour la nouvelle émission «Radio France Politique» serait compensée en effectif.

- Le journal de la mi-journée passerait de 20 à 30 minutes pour y intégrer l'interview politique quotidienne retirée de la matinale.

- Le service politique serait renforcé par un CDD dès septembre pour couvrir les élections.

- Une fluidité et convivialité plus grandes entre Programmes et Information seraient de mise.

En ce début d'automne aucun de ces engagements n'a été tenu. Ils ont été **reniés sans explication.** Entre la direction générale, la direction de la chaîne et la DRH personne ne tranche. Aucune initiative. On essaie d'étouffer. Et le résultat est consternant.

Il y a un assistant de moins disponible pour la préparation des journaux, le **planning est très tendu**, le travail collectif

des assistants et des journalistes – notamment le journal de 12h30 – s'en trouve perturbé.

Le journal de 12h30 devait gagner 10 minutes. A la rentrée, sur décision unilatérale du directeur de la chaîne, il n'en gagnait plus que 5 et oblige à intégrer au forceps une interview politique en direct.

Le renfort en politique est arrivé le 3 octobre, et encore n'est-il garanti que jusqu'au 31 décembre.

La cohabitation à l'antenne entre Information et Programmes redevient une guerre de tranchées où chaque minute est négociée, disputée, arrachée voire volée.

### Beaux voyages

Les promesses non-tenues font plus de mal que le reste. Elles abusent la confiance et le moral des troupes.

Heureusement, il reste **un peu d'argent pour financer de grandioses opérations spéciales**, offrir de beaux voyages aux directeurs et pour faire venir des "stars" aux Programmes. Pourquoi pas ? Mais ce n'est pas ainsi que l'on restaure un contrat de confiance gravement entamé.



# La paritaire à terre

**H i s t o r i q u e .** Les commissions paritaires à Radio France, c'est fini ! Ne vous attendez pas cette année à recevoir de la part du SNJ, ni d'aucun autre syndicat, la fameuse fiche de renseignements destinée à demander pour vous une promotion. Si d'ailleurs, une organisation syndicale s'y amusait, ce ne serait que supercherie.

Cette époque là, qui aura duré près de 30 ans, est désormais révolue. Exit les commissions paritaires qui permettaient au moins de

discuter des promotions individuelles en toute transparence, de **corriger des injustices**, d'obtenir des promos refusées à longueur d'années par les directions, de redresser des réputations, de **défendre un journaliste en particulier et la profession en général**.

## Exit la paritaire, bonjour arbitraire

La direction présentera désormais sa liste de promotions pécuniaire ou fonctionnelle. Pas de proposition de part et d'autre, pas de discussion, circulez

y'a plus rien à voir ! Seule une commission « voiture-balai » des promos devrait étudier chaque année, le cas de journalistes n'ayant pas bénéficié d'augmentation depuis 5 ans ou n'ayant pas eu de promotion fonctionnelle depuis 10 ans. Ceux-ci auront alors un espoir de promotion mais surtout l'assurance... d'être reçu par **leur rédacteur en chef qui leur expliquera pourquoi ils restent et doivent rester des oubliés de Radio France**.

Les commissions paritaires pouvaient

certes paraître parfois injustes concernant certaines décisions individuelles. Là, c'est le système même qui est injuste, fondé sur l'arbitraire le plus total.

Ceux qui craignent les promos à la tête du client, les **promos copains-copains** ou autre ne vont pas être déçus.

Les journalistes vont donc tester pour la première fois une année sans paritaire. Sûr qu'en fin d'année, ils seront tous parfaitement satisfaits du résultat...

## Stress et orties

L'ouverture d'une négociation sur la prévention des risques psychosociaux à Radio France était une **obligation légale**. En octobre 2010, Xavier Darcos, alors ministre du travail, avait décidé que cette concertation devait avoir lieu dans toutes les entreprises de plus de 1 000 salariés. C'est dans ce cadre que le SNJ a décidé de s'asseoir à la table des négociations. Toutes les organisations n'ont pas fait ce choix, et **seulement 21% des salariés de Radio France**, répondant à un mot d'ordre ou rebutés par la complexité du système, **ont répondu au questionnaire** diffusé au sein de l'entreprise pour dresser un **premier diagnostic**. Malgré cette faible participation, l'analyse des réponses démontre que, dans la Maison comme ailleurs, les risques psychosociaux constituent un problème majeur : environ 1/4 des salariés de l'entreprise sont en "hyper stress".

Les négociations ont été longues et difficiles, et les organisations syndicales ont souvent souligné la **schizophrénie d'une direction**, qui s'inquiète du stress de ses salariés dans une salle, et l'augmente dans l'autre en jetant aux orties la Convention collective, les pari-

taires, et certains automatismes de carrière. De la même façon, **les "open-space" ont souvent été sur la sellette**, mais leur déploiement se poursuit.

Au bout du compte, le Comité de pilotage a établi une liste de propositions de **110 actions destinées à prévenir les risques psychosociaux dans tous les métiers**. Ce programme, qui constitue une avancée, a déjà été adressé pour information – consultation aux CHSCT régionaux qui devraient l'examiner d'ici début novembre. Le CHSCT Paris Ile de France l'a inscrit à son ordre du jour du 14 octobre, pour un avis le 4 novembre.

Il appartiendra aux instances (CHSCT en premier lieu) de s'appuyer sur ces préconisations pour les appliquer. **Des "cellules de veille"** seront installées dans chaque délégation (au siège). Médecin du travail et assistante sociale y siégeront, ainsi que deux membres du personnel.

Nous resterons mobilisés pour que ce plan d'action se traduise par de vrais changements. Il n'y aurait **rien de pire que d'avoir soulevé la poussière et la laisser retomber ensuite**, en regardant de l'autre coté.

## Convention

La négociation a commencé pour les PTA qui ont jusqu'en **septembre 2012** pour la mener à bien. Pendant ce temps là, **les journalistes doivent se contenter du texte unilatéral** que la direction a mis en place après que CGT, CFDT et SUD aient fait jouer leur droit d'opposition à un texte signé par FO et le SNJ.

## à la poubelle

Les trois confédérations qui ont refusé le texte, ne manquent jamais de rappeler à chaque réunion combien ils plaignent les journalistes de se retrouver dans cette situation...

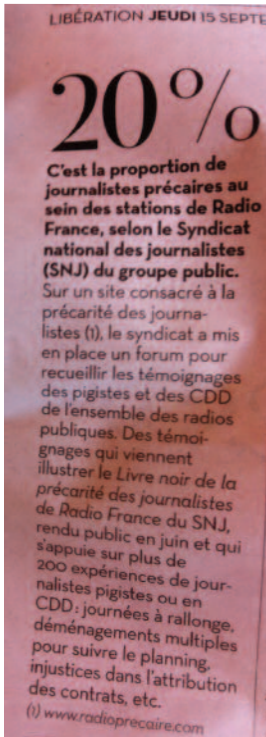
La CFDT quant à elle, a **signé à France Télévisions le texte journalistes qu'elle a refusé à Radio France...**

Les prochains mois devront voir les journalistes revenir à la table des négociations. La fin du round PTA et des élections professionnelles devraient grandement faciliter les choses...

# humiliés

## Journalistes précaires

### La précarité encore et toujours d'actualité



Pour cette rentrée, le SNJ a innové en ouvrant un **forum de la précarité des journalistes à Radio France**. Pour la première fois, les CDD et pigistes de Radio France ont pu s'exprimer librement. Même sous couvert d'anonymat, leurs témoignages traduisent l'ampleur des difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Le **Livre noir de la précarité des journalistes de Radio France** relevait déjà combien les conditions de travail des pigistes et des CDD demeurent pénibles. L'accord signé entre la direction et le SNJ sur l'amélioration du statut des précaires à Radio France – accord du 13 mai 2008 – n'est pas entièrement respecté, c'est une évidence.

Le SNJ a alerté le « pigiste devenu PDG » de Radio France, les parlementaires, les partis politiques, les ministres concernés, l'Inspection du travail, les membres du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et nos confrères des autres médias. **500 exemplaires du Livre noir de la précarité des journalistes de Radio France ont été envoyés.** « L'accord sur le recours aux occasionnels journalistes à Radio France » doit être appliqué et respecté dans son intégralité.

Il faut enfin **mettre fin au scandale des piges payées en dessous du Smic horaire** en revalorisant fortement le tarif de la pige. Nous demandons également le renforcement du service de ressources humaines dédié aux précaires. **Nous exigeons tout simplement une reconnaissance humaine et professionnelle de TOUS les journalistes de Radio France.**

Et nous rappelons que sans **l'embauche d'au moins 70 journalistes**, il sera vain de tenter de faire du multimédia dans nos rédactions.

## Témoignages sur [radioprecaire.com](http://radioprecaire.com)

**Folsom se sent** « considéré comme un pion qu'on déplace sur une carte. « Tu finis le dimanche midi en matinale ? Tu peux donc débiter un contrat ailleurs le lundi matin. Si tu ne veux pas bosser y'en a d'autres. »

**Pour Lamb, c'est** « 5 ans sans Noël ni jour de l'an, ni vacances d'été. Et surtout 5 ans d'excellents rapports, de félicitations, et donc... d'espérances ! »

**Mr Pink, aujourd'hui embauché** : « J'ai été CDD pendant 7 ans. J'ai fait une vingtaine de (radios) locales. Le jour où j'ai été titularisé j'ai été pleurer dans les toilettes de soulagement. Le sort réservé aux CDD est odieux sur le plan psychologique. »

**Lavieacourterme** : « après avoir donné tout ça, ce serait trop moche de renoncer. Et ça, la DRH l'a bien compris. »

**Casse toi pauvre con, pigiste elle aussi** : « On n'ose pas dire non. On fini une journée de reportage à 23h, le lendemain on est en matinales à 3h de route. Il y a les parents, qui s'inquiètent, qui ne comprennent pas. Les amis aussi, qui nous en veulent "t'annules toujours tout à la dernière minute". Bah oui, je suis le bouche-trou. »

**Un autre a fait ses comptes** : « 875 km par semaine, 550 € de salaire par mois et 8 amis chez qui squatter un canapé »

**Pour changer le système, Radio et Juliette se prend à rêver** : « Je rêve d'un jour, juste un jour, où tous les précaires couperaient leurs téléphones. (...) Pour s'arrêter 24h, constater le vide qu'ils laissent dans le cœur de leur radio tant aimée, malgré tout. Et voir si, soudainement consciente de tout ce qui nous lie, Elle ne voudrait pas réfléchir sérieusement à une relation durable. »



# Questions... connes

Les entretiens auxquels les CDD doivent se soumettre pour espérer décrocher un CDI, sont souvent source de rigolade, après coup, lorsque l'on passe en revue les questions auxquelles on a dû répondre.

En voici quelques unes qui ne prétendent pas à l'exhaustivité, mais en attendant que vous nous envoyiez vos « meilleures »...

« **Vous êtes plutôt meneur, suiveur, râleur ?** » Avec une variante « Vous êtes plutôt celui qui fait des blagues, celui qui rigole ? »

Imaginez-vous en train de répondre « je suis celui qui râle »...

« **Vous aimez tourner ?** » Nous n'avons pas encore réussi à trouver la réponse qui était attendue à cette question.

« **Vous postulez sur deux postes, si vous avez les deux, vous prenez lequel ?** » Là c'est un Directeur qui parle, et le pire c'est qu'il ne fait même pas de l'humour... Avec cette autre variante « mais si ensuite on vous proposait un poste en nationale vous feriez quoi ? Et toi Monsieur le Directeur, si Monica Bellucci t'invite dîner, tu dis quoi à ta femme ? »

« **Qu'est-ce que vous préférez à France Bleu par rapport à France Info (ou France Inter ou France Culture) où vous êtes actuellement ?** » Excellente question, surtout si vous postulez la semaine suivante sur une nationale. Mais toutes ces questions ne montrent-elles pas chez nos cadres Bleu ou DRH une petite obsession ou un joli petit rejet des radios nationales ?

« **Vous êtes en matinale et vous rencontrez les critiques de vos collègues en conférence, vous réagissez comment ?** » Quelque chose me dit que 'Je pleure' ne doit pas être la bonne réponse...

« **Si je vous dis 0,8 ?** » Là c'est au Jeopardy que ce cadre veut jouer... La bonne réponse était : « L'audience de la station bien sûr ». Personne n'a trouvé...

Et toujours la fameuse question « **Vous vous voyez où dans quelque temps ?** » mais elle revient tellement souvent que ça fait belle lurette que chacun a pu imaginer (inventer...) une réponse.

Et pendant ce temps là, la moitié de l'entretien est passée et on n'a pas parlé du poste.

Pour recruter des journalistes, la DRH et les cadres des rédactions feraient mieux de s'offrir un **stage de technique d'interview**.

## Niveler

Alors que le SNJ demande que les pigistes bénéficient des mêmes droits que les CDD (défraiement en cas de déplacement pour travailler dans une locale éloignée de leur domicile, hébergement payé après des reportages tardifs ou avant des matinales ...), Radio France a trouvé la solution pour loger tout le monde à la même enseigne.

## par le bas

A Paris, jusqu'ici, les journalistes précaires n'étaient employés que dans le cadre du CDD (même d'une journée, comme quoi, c'est possible !). C'est terminé à France Culture et au Mouv' qui découvrent les avantages financiers du recours à la pige !

**bosses**  
**à 250km**  
**sans frais**  
**ce n'est pas**  
**rentable**

**Le forum de la précarité c'est ici (cliquez)**  
**Plus de 80 commentaires !**



# «Rationaliser les effectifs»



Le nouveau patron de l'info de **France Bleu** la joue provocateur : **«Lille a perdu un poste et a gagné des auditeurs»\*** souligne Claude Bruillot avec un grand sourire. Pour lui, qui a piqué un poste à Lille pour le mettre à Reims, il faut «rationaliser les effectifs» à Radio France. Pour le multimédia : **«on va trouver les ressources de manière rationnelle»** dit-il.

La seule chose «rationnelle» à faire c'est d'**augmenter les effectifs des rédactions**, le SNJ le lui a répété. Sans postes supplémentaires dans les 43 rédactions du réseau, le premier syndicat de journalistes s'opposera à une nouvelle augmentation de la charge de tra-

vail ou à l'abandon des objectifs radio.

## Mieux sur l'éditorial

Claude Bruillot n'a **«jamais défendu les jeux de l'info»**. Ces jeux imposés par Paris sont beaucoup moins à la mode. Les propos du directeur de l'info de Bleu nous rassurent, espérons qu'ils seront suivis d'effet.

Une nouveauté : **France Bleu va proposer un rendez-vous politique pour la Présidentielle** et va inviter tous les candidats un par un quelques semaines avant les élections. Cela répondra sûrement aux interrogations des journalistes du réseau qui ne comprennent

toujours pas pourquoi la nouvelle émission politique du dimanche soir n'est pas diffusée sur France Bleu en direct - ou en différé. **«Avec notre émission politique, diffuser Radio France politique ça ferait trop pour nos auditeurs»** explique Claude Bruillot. Rappelons que c'est tout de même l'année de la Présidentielle...

A propos de la fameuse **"racontade"**, ça ne doit pas s'improviser, et **«il ne faut pas de systématisme»**, nous dit Claude Bruillot. ça nous rassure, et contredit le fameux «ça prend cinq minutes» entendu en locale. Et on ne commentera pas la performance de certains rédacteurs en chef qui s'essayent à des Q/R im-

provisés de deux minutes hasardeux...

L'interactivité : **il faut voir au cas par cas**. Et le nouveau patron de l'info qui a connu une petite et une grande station du réseau, semble comprendre qu'il est compliqué de l'imposer partout : **«dans certaines régions, on a des auditeurs taiseux»** reconnaît-il. On prend note. D'autant que si l'interactivité pour la circulation ou les experts semble bien assise par endroit, **l'interactivité sur l'information conduit bien souvent à choisir des sujets uniquement parce qu'ils font polémiques**. Une surenchère poujadiste que la radio de service public devrait laisser à certaines radios privées.

\* selon nos informations, la réalité à Lille, c'est que le **budget pige a été presque totalement englouti** dès l'été. Depuis les cadres, directeur compris, tentent de négocier des rallonges, notamment pour le sport. Pour mémoire, **le poste de journaliste supprimé à Lille était... un sportif**. CQFD !

Après notre rencontre avec Claude Bruillot, nous relevions, avec visiblement trop d'optimisme, ses propos sur la "racontade". **«Il ne faut pas de systématisme»**, nous disait le patron de l'info de Bleu et de la Tête de réseau. Il a dû changer d'avis durant la semaine, puisque voici le programme envoyé par la Tête de réseau mardi 4 octobre :

### 17h30

- > Le gouvernement a décidé lundi d'abroger les trois permis de recherche de gaz de schiste. : **Racontade**
- > Les syndicats et associations de sages femmes appelaient à la grève. **Racontade**

### 18h30

- > L'enquête se poursuit après la tragédie survenue hier soir à Culloz dans l'Ain : **Racontade**
- > Nicolas Sarkozy en déplacement dans le Gard : **Papier France Inter**

Espérons que **France Inter** et **France Info** apprendront vite à faire eux aussi des racontades, pour ne pas déparer dans un tel systématisme... **A propos, les sons et les reportages sont-ils encore autorisés ?**



# Se faire tirer dans le dos

On peut être un **rédacteur en chef modèle et quitter « sa maison » par la petite porte**. Être estimé par sa rédaction et devoir la laisser contre l'avis de ses journalistes. On peut avoir formé des dizaines de jeunes confrères pour le plus grand bonheur de Radio France, et être traité comme un vulgaire exécutant. On peut jouer les casques bleus dans une rédaction à l'autre bout de la France sur ordre de la DRH, et **se faire tirer dans le dos par sa hiérarchie**.

On peut être montré en exemple par Paris, consulté pour sa vision du métier, loué pour ses choix de recrutement, et découvrir un matin que la DRH a nommé votre RER à votre place.

## Défendre une ligne éditoriale

Le 14 octobre, le rédacteur en chef de France Bleu Drôme-Ardèche s'en va. A-t-il fauté ? Non. A-t-il démerité ? Non. **Son seul tort aura été de s'opposer à une décision venue « d'en-haut »**. Une décision de plus. Une erreur de management de trop. Et l'on ne parle pas ici du choix à proprement parler du candidat, mais bien de la manière.

Une trentaine de rédacteurs en chef du réseau France Bleu ont alerté la direction, signe du malaise grandissant chez les cadres journalistes. A leur faire

avaler trop de couleuvres, la DRH prend le risque de démobiliser ses propres cadres journalistes. Le travail des rédactions et l'ambiance pourront en pâtir.

Le SNJ ne peut accepter de voir les rédacteurs en chef considérés comme de simples exécutants. **Comment peut-on demander à un journaliste, tout en cadrant qu'il soit, de rester le petit doigt sur la couture du pantalon dès que Paris prend une décision, loin de la réalité du terrain ?** Peut-on demander à un rédacteur en chef de revendiquer un choix erroné imposé par Paris, jusqu'à le mettre en difficulté avec son équipe ? Peut-on demander à un cadre de vanter les mérites de trois plans successifs et opposés, sans qu'il perde une part de sa crédibilité ?

## Erreur de DRH

Mener une rédaction, c'est aussi parfois **défendre un choix de recrutement** contre l'avis d'une DRH, **défendre une ligne éditoriale** contre l'avis d'un service partenariats.

Radio France préfère laisser filer un rédacteur en chef dont le professionnalisme n'est plus à démontrer. Peut-être un jour la DRH aura-t-elle l'honnêteté de reconnaître son erreur, pour ne plus la reproduire.



## Nouvelle carte régionale à France Bleu 107.1

A chaque jour, son **changement à 107.1**. Le rédacteur en chef parti en mobilité ne reviendra pas, affecté à Tête de réseau. Le journaliste qui effectuait le remplacement a été confirmé (ouf, on a craint un énième changement). Un red chef adjoint doit être nommé très prochainement (enfin quand la consultation sera sortie...).

Et du côté des **RER, le jeu de chaises musicales** se poursuit. La journaliste du Val-d'Oise a migré vers la Seine-Saint-Denis,

celle des Hauts-de-Seine a quitté son nid local pour **France Inter**, mais son poste sera affecté à celui d'adjoint (vous suivez toujours ?) Dernier changement en date, la reporter en résidence des Yvelines, a été affectée à **France Info** au service économique. Son poste sera vacant dès le début du mois d'octobre.

Mais comme la direction souhaite rééquilibrer l'implantation géographique de ses reporters, en (re)créant un poste au **Sud de**

**Paris**, que va-t-il advenir des Yvelines ? Le poste pourrait tout simplement glisser vers le Sud de la région parisienne, sur une zone qui dépasserait les frontières départementales : à cheval sur l'Essonne et le Val-de-Marne.

Tout cela n'est que supputation. Mais une chose est sûre : il n'y aura **pas de création de poste**. Et il faudra bien choisir entre le Sud et les Yvelines.

# open space : out !

Et si la sagesse d'une direction consistait à reconnaître et réparer les erreurs des autres directions ? **Cavada et Cluzel ont tout misé sur l'open-space.** Pour les studios, où une absence de vitre était censée apporter plus de convivialité et obliger le technicien à être plus attentif. On en revient.

Pour les bureaux, ça permettait de dépersonnaliser et d'économiser sur le nombre de PC ou de téléphones.

## B R U Y A N T ;-(

Ces bureaux ouverts étaient surtout censés apporter plus de convivialité dans les rédactions et avec les autres services. Aujourd'hui, il est prouvé que **l'open-space apporte plus de stress que de convivialité.** Alors que nous travaillons tous sur le son, ces bureaux regroupés conduisent inévitablement à bosser dans des

**environnements sonores insupportables.** De plus en plus, les journalistes gardent leur casque sur les oreilles toute la journée pour tenter de s'isoler. Mieux, privilégiant le « beau » au pratique, Radio France a investi dans **des stations hall de gare.** A l'insupportable open-space s'ajoute la résonance. A **Belfort**, sous une verrière étourdissante, l'ancien directeur avait promis des plantes vertes pour limiter l'écho...

Enfin, on va investir dans de la moquette qui absorbe le bruit et on cherche une autre solution que les parasols pour limiter la luminosité et permettre aux journalistes de voir leur écran.

Du côté de **Rouen**, on découvre les désagréments du chaud et froid des grands volumes (avec la climatisation ingérable et l'air chaud qui monte...). Quand l'esthétique prend le pas sur le confort. A l'heure où se tient à Radio

France la négociation sur la « prévention des risques psychosociaux » (voir article page 9), Radio France ne peut pas nous dire en salle N°1 «**En effet les open-space sont nuisibles**» et au même moment en salle N°2 «**les open-space sont un principe pour France Bleu, sur lequel nous ne reviendrons pas**».

## ARRETEZ !

Chers directeurs : échangez votre bureau ne serait-ce qu'une journée avec un journaliste en open-space. Asseyez vous de 9h à 19h ne serait-ce qu'une seule fois et vous comprendrez.

Ecoutez les équipes. **Arrêtez les open-space à plus de 5 personnes.** Cloisonnez, vitrez si vous voulez, mais séparez les espaces et offrez un environnement sonore qui procure des conditions de travail correctes.

## Ils se battent pour quatre disques à Amiens ?

Oui, ils se battent pour quatre disques. Mais surtout pour le principe. Parce qu'ils s'investissent sans compter pour leur radio et qu'ils estiment que leur travail mérite un peu de considération. Or, en cette rentrée, ils sont **soignés par leur encadrement** (du plus proche au plus éloigné).

D'abord, ils découvrent avec la nouvelle grille que les titres de 17h15 et 17h45 disparaissent. Ce n'est pas ce qu'ils avaient compris mais ils laissent filer parce que tous les autres rendez-vous « rédac » sont maintenus. Sur ce, leur directeur est muté (promu ?) à la tête de France Bleu Nord. Et quelques jours plus tard, en conférence de rédaction, leur rédacteur en chef les informe que dès la se-

main suivante, l'émission quotidienne « La Tribune » (créée il y a trois ans par le directeur qui s'en va) sera ponctuée de quatre disques.

### Lâchée par son red' chef

**C'est Paris qui l'a décidé, mais le red'chef est d'accord. Il « assume »** dit-il.

Bronca de la rédaction. Lettre ouverte. Propositions alternatives de la rédaction. Et la semaine suivante, l'émission La Tribune est successivement supprimée, puis réduite et finalement maintenue. Maintenu ? Oui, mais elle va peut-être changer de nom, ne durer que vingt minutes (avec

deux disques). Le rédacteur en chef ne s'en charge plus, ce sera au présentateur de journée de le faire et – puisque c'est la mode semble-t-il – on y ajoute une dose d'interactivité ! Seule « La Tribune » du lundi soir, consacrée aux sports, est totalement préservée.

Résultat de ces décisions prises après le début de la grille et de ces contradictions : la rédaction picarde, réputée très professionnelle, est découragée, elle a **le sentiment d'avoir été lâchée** par son rédacteur en chef et elle nourrit désormais une grande méfiance envers toutes les décisions imposées par « Paris ». Tout cela juste avant l'arrivée d'une nouvelle « nouvelle » directrice. Joli gâchis.

# La belle racontade bleue

C'est une des nouveautés de cette rentrée. Pour ne pas avoir le même papier ou enrobé le soir et en matinale, on a inventé la **«racontade»** ou **«parlante»**. Si vous êtes sur l'autoroute, à une heure de route de la rédaction pour monter votre reportage, trouvez d'urgence une aire de repos : c'est l'heure de la parlante... Il s'agit de raconter par téléphone, ou en studio, où on se trouvait, avec qui, ce qu'on a vu, ce qu'on a fait, bref de **raconter son reportage** en 2 minutes 30. Pourquoi pas. Mais la bonne vieille rengaine **«mais ça ne prend pas de temps»** est de retour... Parce que c'est bien connu, en radio, on n'écrit rien, on improvise tout, les mains dans les poches, tout dans la tête. Les vrais professionnels de l'impro eux le savent : pour éviter de partir dans tous les sens, si

l'on veut faire un 2 min 30 qui apporte du sens, et non pas qui comble un blanc, ça se prépare un minimum : une trame, une accroche et une chute pour éviter de finir tous les soirs avec une formule bien épuisée «la suite au prochain épisode», voire, variante en style télégraphique : «affaire à suivre».

## On ne compte pas

D'ailleurs l'impro ça s'apprend. En résumé : **c'est évidemment du travail** en plus, même si on nous dit le contraire. Mais c'est bien connu, on aime notre métier alors on ne compte pas notre temps. On en reparlera quand il s'agira de mettre plus de contenu sur les sites internet.

# Le casting de monsieur Poujade

Comme à chaque rentrée, la direction de France Bleu tente d'imposer **ses «auditeurs ont la parole» sur l'actualité** dans toutes les locales. Comme chaque année, beaucoup ont cédé aux desiderata de Paris. Et comme tous les ans, certains vont abandonner en janvier (avant ?). Cette année, on franchit un cap. Devant le peu d'appel dans certaines locales, on a inventé **les auditeurs «castés» la vieille**. La manipulation consiste à puiser

dans le fichier auditeurs, pour demander aux gagnants des jeux d'appeler la radio le lendemain matin pour donner leur avis. **On choisit des «pour» et des «contre»** et on peut ainsi éviter le blanc d'auditeurs à l'antenne. Tiens, et si la CNIL mettait le nez dans cette pratique ?

## Réactions quotidiennes

Si les appels «circulation» s'avè-

rent efficaces. Si les experts en bricolage, jardinage, animalerie et autres spécialistes judiciaires prouvent que l'interactivité peut fonctionner malgré tout, pourquoi Paris ne veut pas comprendre que certaines locales n'ont **pas le bassin d'auditeurs suffisant pour faire réagir sur l'actu du jour ?** Madame Brucy. Monsieur Bruillot, revenons à plus de sérieux, l'auditeur paye-t-il une redevance pour des programmes avec le casting de monsieur Poujade ?

# Vive les «sondages» bidons

C'est la dernière tendance dans le Grand Est : **les «sondages» d'opinion à la mode France Bleu**. Concrètement, tous les jours une «question» est mise en ligne sur le site internet, du type «la rentrée est-elle trop chère ?» ou «les attentats du 11 septembre ont-ils changé le monde ?». Les internautes sont invités à se prononcer en cliquant sur «oui» «non» voire «ne se prononce pas», et, le cas échéant, à développer leur avis lors de l'émission de libre antenne de la rédaction.

Et à l'antenne, **on est fier de notre beau «sondage»** : les résultats sont brévés dans les journaux, on suit avec passion les fluctuations de l'opinion publique. «C'est incroyable, il y a quelques minutes encore 60% des auditeurs pensaient que le club de foot local avait réussi son mercato, c'est désormais l'inverse... Nous sommes passés de 60-40 à 40-60 !». Sauf que... sauf que ce ne sont pas 60% des auditeurs qui pensent noir ou blanc, mais 60% des inter-

nautes ayant voté. Grosse différence surtout quand on sait que **souvent seules 20 ou 30 personnes participent au vote**. Le préciser serait faire preuve d'honnêteté et de transparence. Et comme à France Bleu, on fait avec les moyens du bord : **rien n'est prévu pour contrôler les adresses IP des internautes, qui peuvent donc cliquer autant de fois qu'ils le souhaitent**.

## Résultats aberrants

Enfin, dans l'une des locales la direction embêtée par le fait que les auditeurs votent, mais votent «blanc», a décidé de supprimer la possibilité pour leur forcer la main. Dommage pour la déontologie et dommage car nous avons bien ri en lisant le résultat du vote «les attentats du 11 septembre ont-ils changé le monde ?» : **92% se déclaraient sans avis...**

# Le Nord bradé

**Ne la cherchez plus ! La délégation Nord a disparu.** Radio France l'a cédée à vil prix. La direction l'a annoncé le plus discrètement possible, en petits caractères -comme dans un contrat d'assurances pas très réglo- dans un Texto portant nomination de cadres à France Bleu.

Avec le départ de Claude Bruillot pour Paris, le Délégué régional **Normandie** récupère la Délégation **Nord** (Nord, Picardie et Champagne). Officiellement c'est provisoire, jusqu'en 2012, date à laquelle un redécoupage des délégations est annoncé pour tenir compte des arrivées des nouvelles stations. **Reims** en a marre d'être la variable d'ajustement des délégations, de passer de l'est au nord et retour, et le dit. Mais qui s'en soucie ?

D'ailleurs, dans la série, «on ne sait plus où on habite», **France Bleu La Rochelle** et **France Bleu Poitou** se demandent qui va bien vouloir d'elles. Comme la jauge maxi semble fixée à six stations par délégation, le délégué régional Sud-Ouest laisse peu d'espoirs aux Picto-Charentais de rester avec les **Aquitains** (5 stations) qui regardent de plus en plus vers **Toulouse**. Qui veut de **Poitou-Charentes** ? Grand-Ouest, une vieille connaissance ? Ou **Grand-Centre**, déjà ingérable ?

## Handicap négocié

Il va falloir renégocier. A la fin de l'année, l'accord handicap 2009-2011 arrive à son terme. Pour le moment, **le bilan est mitigé**. La Mission handicap a certes été créée et des recrutements en CDI de travailleurs handicapés ont eu lieu, mais on est encore très très loin du compte. Les entreprises de plus de 20 salariés doivent accueillir au moins **6% de travailleurs en situation de handicap**. Fin 2010, Radio France n'en était qu'à 2,73%, soit l'équivalent de 125 salariés.

Il va donc falloir prolonger et améliorer le premier accord en rappelant cet objectif de 6%. Mais aussi travailler à l'évolution salariale et à la formation des travailleurs handicapés dont la moitié a plus de 50 ans. Radio France, optimiste, pense réussir à obtenir dès 2012 le **Label diversité** (la diversité c'est aussi le recrutement, et la promotion des carrières des salariés handicapés).

## Facebook, bêtement

A France Bleu, on découvre donc Facebook. On a ouvert des comptes, **on met en ligne tout ce qui brille et des liens vers tout ce qui bouge** (ou mieux vers le peu qui bouge) sur les sites. On fait réagir l'auditeur internaute sur le sport et les événements passés ou à venir. **Chacun peut critiquer voire dénigrer les équipes. Donner de fausses informations.**

Et qui contrôle tout ça ? France Bleu a bien sûr recruté un «community manager» pour cela comme tous les médias ? Hé bien non. Et ce n'est visiblement pas dans la formation initiale des huit «référents

internet». On peut donc tout dire sur ces profils Facebook. Et le principe de Facebook étant que l'on ne peut ni effacer, ni modérer. Personne pour répondre, pour rétablir la vérité. Personne pour surveiller.

### Dangereux en 2012 ?

On bricole donc. Pour l'heure, la majorité des commentaires sont des « il é super c't'animateur kom il é cool » ou « sa cé une vachement bonne nouvelle ». **Avec l'actualité politique de 2012, qui va contrôler tout cela ?** Personne ! On bricole encore bêtement. Dangereusement ?

### Un CHSCT unique pourquoi et pourquoi pas ?

Le CHSCT, c'est le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail. **Un "truc" un peu obscur, qui ne distribue pas de chèques-déjeuner ni de bons vacances.**

Il est pourtant de la première importance dans l'entreprise. C'est lui, en principe, qui décide, puis gère les problèmes de **planning intenable**, de mal au **dos**, de matériel inadapté, jusqu'aux cas de **harcèlement moral ou sexuel**. C'est une lourde responsabilité. Ces comités disposent de peu de moyens en matériel et en heures de délégation, et les élus qui y siègent passent beaucoup de leur temps à tenter de résoudre des dossiers, au cas par cas. A Radio France, il existe un CHSCT par CE.

Alors pourquoi pas un CHSCT unique et central pour l'entreprise ? Certains syndicats ont

lancé l'idée, **le SNJ dit non**. L'idée est généreuse, mais elle ressemble beaucoup à un "machin". S'il s'agit simplement de coordonner les CHSCT, une réunion annuelle doit pouvoir suffire, et le nouvel accord collectif la prévoit. S'il faut aller plus loin, alors ça n'est pas à traiter à la légère. Et vu le rythme effréné des réunions de négociations imposées par la direction, au SNJ nous doutons qu'on ait le temps de négocier la création d'un CHSCT central, au moins jusqu'à l'automne 2012, après la négociation sur l'accord collectif et les élections professionnelles.

Le SNJ, qui siège dans les CHSCT et en dirige plusieurs, préfère **travailler sur les dossiers concrets, au quotidien**, plutôt que de négocier à la va-vite un CHSCT central.

L'enjeu est trop important.